

LES OBJECTIFS DU PROJET

Fréquentée chaque jour par 75 000 voyageurs, la **branche Achères-Cergy** est aujourd'hui la moins performante du **RER A avec un taux de ponctualité de 68,9 %** pour un objectif de 94% (Chiffres ponctualité STIF Janvier-Mars 2014). Parmi les causes de perturbation, **l'impossibilité de stocker un nombre suffisant de trains au terminus de Cergy-le-Haut** qui ne dispose pas du nombre nécessaire de garages de rames. En effet, la ligne était initialement vouée à être prolongée. Cette configuration particulière nécessite **des transferts de trains vides depuis la zone de triage d'Achères**. Ces derniers augmentent le risque d'irrégularités en utilisant les mêmes voies que les trains de voyageurs. Ce trafic dense accroît les effets des perturbations existants sur la ligne et les propage aux autres trains en circulation.

UNE LIGNE FRAGILISÉE PAR LES CIRCULATIONS DE TRAINS VIDES



Branche de Cergy : 20 Km séparent le terminus de Cergy-le-Haut de la zone de triage d'Achères Grand Cormier d'où provient l'essentiel des trains.

Ces circulations superflues fragilisent la ligne en **3 points** :

- 1 - à la sortie de la zone de triage d'Achères** lorsqu'elles convergent avec les trains de voyageurs en provenance de Paris.
- 2 - sur l'ensemble du parcours de 20 km** où elles viennent s'ajouter aux trains de voyageurs en augmentation progressive jusqu'à l'heure de pointe. Ainsi, du fait de ces circulations additionnelles, **le trafic d'heure de pointe est atteint environ une heure avant l'heure prévue**. Ce trafic dense fragilise l'exploitation de la ligne et la rend susceptible de rencontrer des incidents.
- 3 - à leur arrivée en gare de Cergy-le-Haut** où ces trains vides nécessitent d'effectuer **39 manœuvres de retournement** en arrière-gare de Cergy-le-Haut.

En 2013, les trains provenant de la zone de triage d'Achères ont subi deux fois plus de retards et de suppressions que les trains stockés à Cergy-le-Haut.

En préparation de l'heure de pointe du matin, le nombre de trains en circulation augmente progressivement à mesure que le nombre de voyageurs s'accroît.

Pour assurer cette augmentation de trafic, il faut **davantage de trains disponibles** au départ de Cergy-le-Haut.

Or, le terminus de la ligne à Cergy-le-Haut n'a été créé qu'avec **3 positions de garage de rames en arrière-gare**, en prévision d'un prolongement ultérieur.

Les autres rames nécessaires, **8 RER A et 5 Transiliens**, sont **stockées sur l'espace disponible le plus proche** situé à 20 kilomètres, sur le triage d'Achères.

À Achères, les rames sont garées sur plusieurs faisceaux éloignés, non conçus pour cet usage.

Une fois l'aménagement de la quatrième voie à quai réalisé en gare de Cergy-le-Haut (voir les autres projets de modernisation ci-après), cette situation entraînera **la circulation de 39 trains vides par jour entre Cergy-le-Haut et la zone de triage d'Achères**.

DES OBJECTIFS DE MODERNISATION DU TERMINUS INSCRITS AU SCHEMA DIRECTEUR DU RER A

Le schéma de modernisation du RER A prévoit de créer des garages de rames adaptés aux exigences des lignes A et L. La solution technique proposée devra répondre à plusieurs attentes des usagers :

> **limiter les retards liés à la circulation de trains vides.**

> **améliorer la ponctualité des trains, en cas de perturbation sur le reste de la ligne.**

En cas de suppression ou de retard important d'un train en provenance de Paris, les rames garées en réserve permettront d'alimenter la ligne par des trains à l'heure.

> **proposer aux usagers des trains propres au départ de Cergy-le-Haut, grâce à la nouvelle machine à laver.**

Actuellement, sur le RER A, il n'existe pas de machine à laver sur les branches de Poissy et de Cergy. Les rames sont donc lavées ailleurs sur la ligne, sur le domaine RATP, ce qui nuit à la propreté des trains et complexifie l'organisation de l'activité de nettoyage.

> **faciliter l'entretien du matériel roulant.**

Un atelier de maintenance est justifié à proximité des garages : la probabilité de dysfonctionnement au démarrage ou au garage est plus importante qu'en circulation et les réparations pourront être effectuées sans déplacement inutile.

Les études de définition du projet sont financées par l'État et la Région Ile-de-France. En lien avec le **Syndicat des Transports d'Ile de France, Réseau ferré de France et SNCF Transilien** ont cherché une solution permettant de répondre à ces objectifs. **Il est proposé de créer des positions de garage de rames en arrière-gare du terminus de Cergy-le-Haut, sur la commune de Courdimanche.**

SCHÉMA DIRECTEUR DU RER A

LES AUTRES PROJETS D'AMÉLIORATION DE LA BRANCHE DE CERGY À L'HORIZON 2018 :

- > **la création d'une 4^{ème} voie à quai** pour faciliter le retournement des trains en gare de Cergy-le-Haut et améliorer la gestion des conflits de circulations qui peuvent générer des perturbations ;
- > **la banalisation des voies entre Sartrouville et Nanterre-Préfecture.**
Cette modification de l'infrastructure permet aux trains d'emprunter chacune des deux voies dans les deux sens en cas d'incident sur l'une des voies ;
- > **la création d'installations de retournement à Nanterre-Université** permet d'y arrêter et de retourner trois trains supplémentaires tout en offrant une correspondance en gare avec la branche de Saint-Germain-en-Laye et avec les trains de la ligne L3 vers la gare de Paris - Saint-Lazare.

LA SOLUTION PROPOSÉE PAR RFF : LA CRÉATION DE GARAGES AU TERMINUS DE CERGY-LE-HAUT SUR LA COMMUNE DE COURDIMANCHE

UNE SOLUTION TECHNIQUE QUI RÉPOND AUX OBJECTIFS DE RENFORCEMENT DE LA LIGNE



Pour répondre aux objectifs du schéma directeur du RER A, RFF propose à la concertation une solution qui permet de disposer sur un même site :

- d'une meilleure capacité de garage de rames, avec la création de 9 nouvelles positions de trains longs. Avec les 3 positions déjà existantes, le terminus de Cergy-le-Haut disposera au total de 12 positions de trains longs ;
- d'installations permettant de proposer des trains propres au départ de Cergy-le-Haut avec la mise en place d'une machine à laver ;
- d'un atelier de maintenance pour réparer sur site le matériel roulant endommagé.

Le site identifié pour recevoir les voies de garage se situe sur la commune de Courdimanche. L'essentiel des aménagements sera implanté sur un terrain appartenant à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Aucune acquisition de foncier n'est envisagée sur des parcelles privées.

- > Sans cet aménagement (une fois le projet de 4^{ème} voie de Cergy-le-Haut réalisé) : **39 trains vides circuleront par jour.**
- > Avec cet aménagement : **15 trains vides circuleront par jour.**

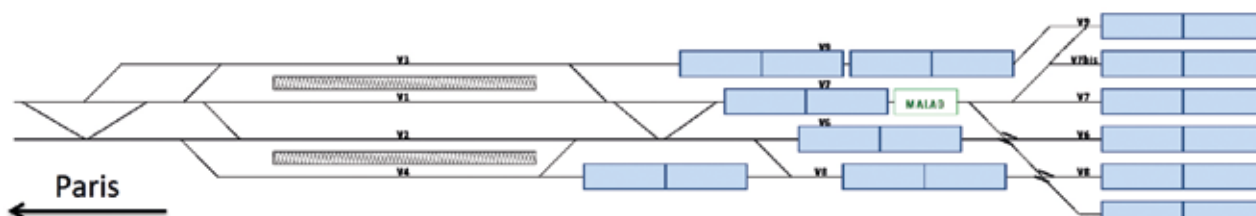
RFF s'est volontairement contraint à ne créer que 9 nouvelles positions pour ne pas impacter le terrain du golf de Cergy-Courdimanche. Ces 15 circulations restantes ne sont pas pénalisantes à court terme comme à long terme car elles auront lieu avant le début de la période de pointe, c'est-à-dire avant que la ligne ne soit encore trop chargée.

DEUX HYPOTHÈSES D'AMÉNAGEMENT EN COURS D'ÉTUDE

Actuellement en cours d'étude, le projet envisage **deux hypothèses d'aménagement**. La première prévoit la création de 12 positions de garage de trains longs sans création d'atelier de maintenance. La seconde prévoit en plus la création d'un atelier de maintenance, ce qui permettrait la création de 11 positions de garage de trains longs.

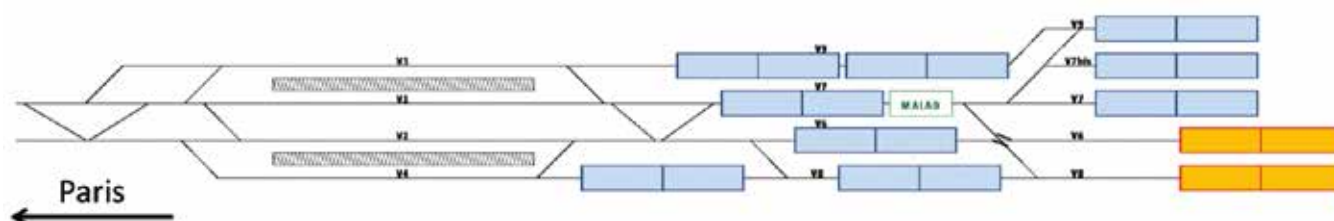
1^{ÈRE} SOLUTION D'AMÉNAGEMENT :

12 POSITIONS DE GARAGE, SANS ATELIER DE MAINTENANCE ET AVEC MACHINE À LAVER.



2^{ÈME} SOLUTION D'AMÉNAGEMENT :

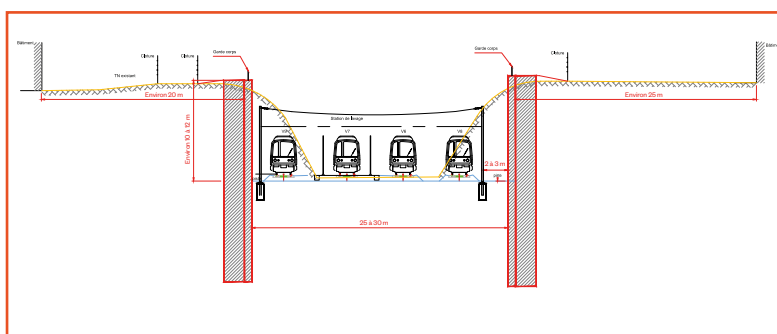
11 POSITIONS DE GARAGE, AVEC ATELIER DE MAINTENANCE ET AVEC MACHINE À LAVER.



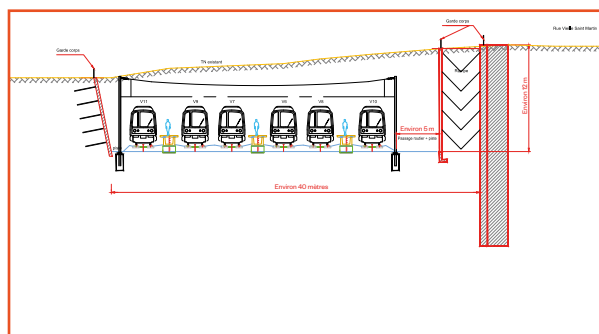
La solution prévoit d'élargir de 12 à 40 mètres la zone existante de l'arrière-gare sur une distance d'environ 250 mètres. Afin de pouvoir accueillir l'aménagement prévu, la tranchée existante sera également prolongée d'environ 550 mètres.

L'intégration de cette solution est un des thèmes qu'il est prévu de travailler lors de la concertation.

Coupe au niveau de la tranchée existante.



Coupe au niveau du prolongement de la nouvelle tranchée.



Les plans d'étude sont disponibles sur le site du projet : www.rera-cergygarages.fr

COÛT ET CALENDRIER DE LA SOLUTION PROPOSÉE

À ce stade des études, la solution envisagée est estimée à environ **110 millions d'euros** (aux conditions économiques de 2013) pour la solution à 12 positions de garage. En tenant compte de la durée des études et des travaux à réaliser, **la mise en service de l'aménagement pourrait être envisagée entre 2020 et 2022** (sous réserve de financement). La création de l'atelier de maintenance se traduirait par un complément au montant d'investissement d'environ 15 millions d'euros (aux conditions économiques de 2013).

PARTICIPER A LA CONCERTATION

Les objectifs de la concertation, le calendrier et les règles de participation ont été élaborés en collaboration avec la Mairie de Courdimanche, l'association *Les Hérissons de Courdimanche* et les partenaires du projet.

Voir en détail règles de la concertation indexées à ce dossier et sur le site du projet.

POURQUOI CONCERTER MAINTENANT ?



Sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et des financements

Cette concertation est **organisée au titre de l'article L 300-2 du code de l'Urbanisme**. Elle intervient à l'issue des **études préliminaires qui permettent de dessiner un premier projet à soumettre au débat**. Elle permet de faire évoluer le projet avant toute éventuelle enquête d'utilité publique qui nécessite que le projet soit suffisamment détaillé pour en apprécier les bénéfices et les impacts.

POUR QUEL RÉSULTAT ?

La concertation a pour objectif de **réunir les avis et les propositions de l'ensemble des parties intéressées**.

Elle doit permettre de définir **un projet qui maintient le plus possible la même qualité de vie pour les habitants et améliore les conditions de transport des usagers**.

Les avis et les propositions, portant sur les objectifs du projet, les solutions alternatives ou l'intégration environnementale, seront synthétisés dans un **bilan de concertation**. Sur la base de ce bilan, RFF décidera des suites à donner à la concertation en lien avec les partenaires du projet.

CALENDRIER DES RENCONTRES : JUIN A OCTOBRE 2014

> RÉUNION D'INFORMATION DES HABITANTS DE COURDIMANCHE

Mercredi 18 juin 2014 - 20h30 - Foyer rural de Courdimanche

Première rencontre avec les riverains pour présenter et échanger sur le projet étudié et la concertation à venir.

> TRAVAIL SUR LES OBJECTIFS DU PROJET ET ANALYSE COMPARÉE DES SOLUTIONS TECHNIQUES

Judi 3 juillet 2014 - 20h30, atelier de travail - Foyer rural de Courdimanche

(sur inscription sur le site internet pour permettre un format de travail collectif)

Un atelier de travail complémentaire pourra être envisagé en septembre si nécessaire.

Les participants à cet atelier technique mettront en perspective les objectifs du projet avec la solution technique envisagée et les éventuelles autres solutions qui pourront être proposées.

Cet atelier sera clôturé par une synthèse des arguments et une comparaison des solutions proposées.

**> RESTITUTION DES ÉCHANGES
SUR LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES SOLUTIONS TECHNIQUES**

En septembre, une réunion publique

La réunion permettra de présenter la synthèse de l'atelier de travail et aux participants de donner leurs positions sur la modernisation du RER A, le projet et les solutions proposées.

> TRAVAIL SUR L'INTÉGRATION URBAINE DE LA OU DES SOLUTIONS TECHNIQUES

En octobre, un atelier de travail avec les riverains de la ou des solutions proposées

Cet atelier permettra de travailler à la réduction de l'impact des aménagements.

Il pourra être complété par une seconde réunion.

Chacune de ces rencontres fera l'objet d'un compte rendu synthétique soumis à l'avis des participants et intégré au bilan de la concertation.

Il est également possible de déposer avis et contributions :

> sur le site du projet : www.rera-cergygarages.fr

(Suspension du dépôt d'avis pendant les congés du 5 juillet au 2 septembre 2014)

> par courrier postal : M. Sylvain Alonso, RFF, 174 av. de France, 75013 PARIS

Les avis et contributions seront publiés sur le site du projet et intégrés au bilan de la concertation.

**Plus d'information sur les prochaines dates des rencontres,
la concertation et le projet sur le site internet du projet :**

www.rera-cergygarages.fr